



Spécialisation Dépanneur thermique

- **Public**

Demandeur d'emploi, salariés d'entreprise, CSP...

- **Prérequis**

Après passage des tests EVA niveau recommandé A1 et X1

- **Modalités et délais d'accès**

Dès votre inscription, votre candidature est prise en compte par nos services administratif puis validé ou pas par les instances territoriales. une réponse vous est apporté dans un délai de 8 jours.

Après élaboration de votre dossier administratif (complet) un délai de 90 jours maximum avant le démarrage de votre formation.

- **Objectifs professionnels**

Assurer la maintenance préventive des circuits hydrauliques, équipements et régulations des installations résidentielles de chauffage et/ou d'eau chaude sanitaire.

Assurer la maintenance préventive des systèmes et réseaux résidentiels de VMC simple et double flux.

Apporter dans le cadre de la maintenance préventive, des conseils d'usage et des recommandations d'évolution visant l'efficacité énergétique des installations de chauffage et d'eau chaude sanitaire résidentielles.

Assurer la maintenance préventive des circuits et équipements d'alimentation de gaz résidentiel.

Assurer la maintenance préventive des générateurs de petite puissance utilisant le gaz.

- **Moyens et méthodes pédagogiques**

Cette formation est basée sur la prise de connaissance des règles de l'art acquis grâce à des cours délivrés par des formateurs professionnels dans leurs domaines techniques. Des mises en application sont réalisées au travers de travaux pratiques en atelier le plus proche possible de la réalité.

- **Nombre de participants**

De 1 à 12 participants

- **Dates de la formation**

De nombreuses dates de démarrage d'actions. Plus de précisions sur notre site : arepfresc.fr

- **Durée de la formation**

Temps en centre : 245 heures

Temps en entreprise : 140 heures

Temps complet : 385 heures

- **Tarif de la formation**

Coût de la formation : 3 290,35€



Cofinancé par
l'Union européenne



- **Modalités d'évaluation**

Chaque compétence professionnelle est tracée sur un livret de compétence (ECF) tout au long du parcours de formation.

- **Validation / Sanction**

Attestation de fin formation

Date d'actualisation de la fiche formation: Février 2025



- **Suite de parcours**

Sans objet dans ce cadre.

- **Débouchés**

Dépanneur chaudière

Agent technique de maintenance en chauffage.

Agent technique d'entretien et d'exploitation de chauffage.

- **Accessibilité**

Locaux conformes à la réglementation E.R.P, accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Adaptation pédagogique possible pour les personnes en situation de handicap.

- **Taux de retour à l'emploi**

** Données issues du site « INSERJEUNE » Spécialisation Dépanneur thermique (6 mois de la sortie de la formation)

Vous pouvez demander un accompagnement spécifique à notre référent handicap sur le site christopher.clarke@arepfresc.fr

- **Programme de formation**

Assurer la maintenance préventive des installations résidentielles de chauffage, d'eau chaude sanitaire, de renouvellement d'air et de leurs générateurs au gaz.

- **Contact(s)**

formations@arepfresc.fr

Tél : 03 20 68 33 59

103 Boulevard de Metz 59100 Roubaix

Ouvert du lundi au vendredi

de 7h30 à 12h et de 13h à 17h15



- **Résultats de la dernière session de formation**

* Moyenne issue de la consolidation des indicateurs de performance pour l'année scolaire 2024-2025

94,70 %
DE STAGIAIRES
SATISFAITS

87,54 %
D'OBTENTION DE
LA CERTIFICATION *

71,12 %
D'ACCÈS A
L'EMPLOI **
DANS LES SIX MOIS

**En scannant ce QR Code, vous accédez au détail complet
des résultats des formations dispensées dans le centre**

